



L'UNSA Energie souhaite développer un syndicalisme indépendant, réformiste, fort et uni.

Elle pratique un syndicalisme positif, notamment par sa force de proposition, de conviction et d'adhésion en développant des services de conseil, de défense, d'information. Elle s'interdit toute action violente.

Elle évite la mise en valeur d'un individu pour privilégier le fonctionnement collectif.

Elle développe une organisation et un fonctionnement, basés sur des principes d'autonomie simples et de confiance, des échanges francs et courageux, pour favoriser l'engagement de ses militants et leur fierté d'appartenance.

Contact : UNSA ENERGIE
Ludovic GODART

21 rue Jules Ferry
93171 BAGNOLET Cedex
T +33 6 50 88 45 50
Site Internet : www.unsa-energie.fr

Le point de vue de l'UNSA Énergie

Le projet pour lequel nous débattons aujourd'hui est un projet nécessaire, et pertinent pour le pays et pour le territoire. A l'UNSA Énergie et à la section local du CNPE de Gravelines, nous soutenons ce projet, en mettant en avant trois points principaux :

Le nucléaire, et en particulier ce projet à Gravelines, sera un levier de réindustrialisation pour la région, qui est liée aux industries chimiques et métallurgiques en particulier. Mettre à disposition plus de 3 GW d'électricité bas carbone permettra aussi de décarboner ces processus industriels. En outre, cela participe aussi à l'amélioration globale du parc nucléaire, et à élever le niveau de sûreté

Territorialement, ce projet aura des avantages sur l'emploi local, la sécurisation du réseau électrique. Cependant, l'acceptabilité sociale n'est jamais garantie, et il faut donc garder le dialogue avec les parties prenantes, y compris syndicales.

Attention cependant aux enjeux territoriaux en matière de transport et de logement. En effet, durant la durée du chantier, il y aura des milliers de personnes en plus qui viendront vivre dans le dunkerquois, et il faudra faire attention à ce qu'elles puissent se loger correctement, et se déplacer sans trop de problèmes, et sans mettre en difficulté les activités déjà existantes dans la région.



Le nucléaire, un levier de réindustrialisation ?

L'énergie nucléaire peut être considérée comme un outil de réindustrialisation dans le contexte de la transition énergétique et de la décarbonation des économies. Elle offre plusieurs avantages stratégiques pour un pays cherchant à relancer son industrie :

- **Source d'énergie stable et décarbonée.**
- **Création d'emplois qualifiés, non délocalisables et structuration d'une filière industrielle**
- **Indépendance énergétique**
- **Confiance dans une certaine stabilité de fourniture et des prix**

Toutefois, le défi réside entre autres dans la gestion des déchets nucléaires et les préoccupations de sécurité, qui restent des sujets sensibles. Une réponse à ces enjeux pourrait renforcer la légitimité du nucléaire en tant que pilier de la réindustrialisation. Le nucléaire, par sa capacité à fournir une énergie décarbonée et à forte intensité industrielle, constitue un véritable levier pour la réindustrialisation, à condition de maîtriser ses risques et de l'inscrire dans une stratégie durable à long terme, mais qui implique des décisions, comme celles sur la nécessaire construction du centre de stockage de déchets à Bure.

Amélioration du parc existant

L'amélioration du parc nucléaire actuel en France est un enjeu crucial. La modernisation de ce parc s'articule autour de plusieurs axes majeurs.

1. Prolongation de la durée de vie des centrales existantes

Le programme du Grand Carénage a été entrepris pour permettre l'exploitation du parc historique au-delà de 40 ans, et des travaux sont envisagés pour le permettre au-delà de 50 voire 60 ans.

2. Augmentation de l'efficacité et de la performance

L'amélioration du rendement des centrales peut contribuer à maximiser la production d'électricité, que ce soit via la technique, mais aussi les facteurs humains et organisationnels.

3. Développement des nouveaux réacteurs EPR

L'EPR, bien qu'ayant rencontré des retards et des dépassements de budget, est essentiel à

la modernisation et au futur du parc nucléaire. Ces réacteurs offrent des performances accrues en matière de sécurité et de production, tout en étant plus efficaces dans la gestion des combustibles nucléaires en en produisant moins.

4. Gestion des déchets et économie circulaire du combustible

Un autre aspect fondamental de l'amélioration du parc nucléaire concerne la gestion des déchets radioactifs. Des avancées dans le retraitement du combustible, comme les technologies utilisées à l'usine de La Hague, permettent de recycler une partie des matériaux nucléaires et de réduire les volumes de déchets à haute activité.

5. Renforcement de la sûreté et de la sécurité

Les incidents tels que ceux de Fukushima ont accentué les exigences en matière de sûreté nucléaire. En France, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) impose des standards rigoureux pour la modernisation et la mise à niveau des centrales. Ces efforts incluent l'ajout de systèmes de sécurité redondants, des protections renforcées contre les catastrophes naturelles, et l'amélioration des infrastructures de gestion des crises.

L'amélioration du parc nucléaire en France est une démarche complexe mais nécessaire pour garantir la production d'une électricité décarbonée à long terme. Elle repose sur la prolongation de la durée de vie des réacteurs actuels, l'intégration de nouvelles technologies, la mise en service de réacteurs de nouvelle génération, et une gestion optimisée des déchets. Ce programme de modernisation est essentiel pour maintenir la compétitivité énergétique du pays tout en répondant aux impératifs écologiques et sécuritaires.

Enjeux territoriaux et système électrique

Le projet EPR2 à Gravelines est un enjeu majeur tant pour le territoire que pour le système électrique français. Il s'agit de la construction de réacteurs nucléaires de nouvelle génération sur le site existant de la centrale nucléaire de Gravelines, située dans le nord de la France. Voici les principaux enjeux territoriaux et ceux liés au système électrique.

1. Enjeux territoriaux

- **Économie locale et emploi** : La construction et l'exploitation des réacteurs EPR2 va générer des milliers

d'emplois directs et indirects dans la région.

- **Aménagement du territoire** : La mise en place d'une infrastructure nucléaire nécessite une bonne planification territoriale. Cela inclut la gestion des infrastructures de transport, et de logement. Il faut s'assurer par exemple que le réseau de transports en commun du dunkerquois pourra absorber la charge supplémentaire.
- **Environnement** : L'implantation de nouvelles centrales nucléaires entraîne des débats environnementaux. Bien que le nucléaire soit une énergie bas-carbone, la gestion des déchets, les risques d'accidents et la perception publique de l'énergie nucléaire sont des enjeux majeurs. Il y a aussi des préoccupations autour de l'impact sur la biodiversité, notamment pour les écosystèmes locaux.
- **Acceptabilité sociale** : Les centrales nucléaires peuvent susciter des inquiétudes parmi les populations locales. Il est donc essentiel d'engager un dialogue avec les communautés locales et les parties prenantes pour obtenir leur soutien ou, du moins, répondre à leurs questions et préoccupations concernant la sécurité, l'impact environnemental et l'avenir énergétique de la région.
- **Sécurité d'approvisionnement** : La France mise sur l'énergie nucléaire pour maintenir une part importante de sa production d'électricité. Le projet EPR2 à Gravelines permettra de prendre la relève des réacteurs du parc historique tout en augmentant la capacité de production. Cela contribuera à garantir la sécurité d'approvisionnement du pays, notamment dans un contexte de transition énergétique et de sortie progressive des centrales à charbon.
- **Stabilité du réseau électrique** : Le nucléaire est une source d'énergie stable et pilotable, contrairement aux énergies renouvelables intermittentes comme le solaire ou l'éolien. L'intégration de ces nouvelles capacités EPR2 renforcera la stabilité du réseau électrique français, en garantissant une production constante et prévisible.
- **Décarbonation** : Avec la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre, la production d'électricité à partir du nucléaire reste un pilier de la stratégie bas-carbone de la France. Le projet

EPR2 à Gravelines permet d'éviter le recours à des énergies fossiles polluantes tout en accompagnant la montée en puissance des énergies renouvelables dans le mix énergétique français.

- **Innovation technologique et compétitivité industrielle** : Le développement du réacteur EPR2 est également un enjeu stratégique pour la filière nucléaire française. Ce projet vise à consolider la position de la France en tant que leader mondial du nucléaire civil, en offrant une technologie plus sûre, plus efficace et plus compétitive en termes de coût que les générations précédentes.

Le projet d'implantation d'EPR2 à Gravelines s'inscrit donc dans un cadre complexe qui mêle enjeux économiques, territoriaux, environnementaux et technologiques. Il joue un rôle crucial dans la stratégie énergétique de la France, avec pour objectif de renforcer la sécurité d'approvisionnement électrique et de répondre aux impératifs climatiques. A noter également que l'implantation de ce type de projet dans la région des Hauts-de-France, qui est une région fortement dotée dans la branche des industries électrique et gazières avec près de 8500 agents. Cela renforcera le caractère fondamental de cette industrie dans la région.

Néanmoins, la réussite de ce projet dépendra aussi de la capacité à gérer les impacts sociaux et environnementaux, tout en s'assurant du soutien des populations locales et des parties prenantes.

Mobilité, transports, et logements : enjeux dans l'aménagement du territoire

La mobilité et les transports sont des enjeux cruciaux dans l'aménagement du territoire pour le projet EPR2 à Gravelines. La construction de nouveaux réacteurs nucléaires entraîne une transformation importante des infrastructures locales, nécessitant une planification rigoureuse pour répondre aux besoins de déplacements, tant pour les travailleurs que pour les biens et services. Voici les principaux points concernant ces enjeux :

1. Mobilité des travailleurs

- **Accroissement de la population active temporaire** : Pendant la phase de construction, le chantier

attirera des milliers de travailleurs qualifiés venant de différentes régions. Cela impliquera une augmentation significative des flux de transport, avec des déplacements quotidiens vers le site. Les infrastructures locales devront être adaptées pour absorber cet afflux, en particulier les routes, les transports en commun, et les infrastructures cyclables ou piétonnes.

- **Transports en commun et alternatives durables** : Pour minimiser l'impact environnemental de ces déplacements et éviter la saturation routière, il sera nécessaire de développer ou renforcer les services de transports en commun, comme les bus ou le train. Des solutions comme le covoiturage ou la mise en place de navettes dédiées pour les employés pourraient également être envisagées, tout comme des aménagements pour favoriser les modes de transport doux (vélos, marche). Même si ce type de solutions est en cours de mise en place, leur déploiement complet est une nécessité.

2. Logement

L'arrivée de travailleurs durant la durée du chantier, et les emplois supplémentaires qui seront pérennes lors de la mise en service aura un impact sur la pression immobilière dans le dunkerquois. L'impact sera d'autant plus important pendant la durée du chantier, car le nombre de salariés sera plus important. Cette pression immobilière risque de faire exploser les prix, qu'ils soient sur le marché locatif ou accessif, et il faudra aussi faire attention à un effet rebond une fois le chantier terminé et les réacteurs mis en service.

Nécessité de logements temporaires : En lien avec la mobilité, l'aménagement de logements temporaires près du chantier ou dans les zones voisines est un enjeu majeur pour éviter de longs trajets quotidiens. Une planification cohérente de ces espaces de vie

temporaire réduirait la pression sur les infrastructures de transport.

CONCLUSION

L'UNSA Energie est favorable à la construction de ses deux réacteurs et elle demande que celle-ci soit intégrée à une position nationale cohérente et stable dans le temps.

